



## Régime forfataire pour un élevage canin

Par **tatanie**, le **19/09/2009** à **14:25**

Bonjour,

je voudrais savoir combien si je choisie ce régime, devrais je verser aux impôts.

projet élevage canin de 2 ou 3 femelles (petite race)

j'ai bien trouvé sur [impot.gouv](http://impot.gouv) les formulaires à remplir, mais ça ne me dit pas le calcul fait pour chaque chienne ages de procréer.

je suis dans l'ardèche

merci pour tous vos renseignements